**CTRS du 13 avril 2023**

18 h 30 – 21 h 10
Présents : Joseph ROUAULT, Patrice RODER Élu régional en charge du cyclosport - François VANETTI CTD 94/CTRS - Dominique RENAUD CTD 91 et CTRS – Daniel FLEURENCE CTD 77/CTRS – Julien GUILLAUME CTD 77/CTRS – Jean Claude LEGALLOUDEC CTD 95/CTRS – Christian EVRARD CTD 91 et CTSR – Yves BERGER - Pierre LEBIGRE CTRS – Michel DEMOULIN CTD 92/78 / CTRS - Robert TURGIS (Délégué Ufolep 93 – Référent CTRS Activités cyclistes)

Invité : Sylvain CHARPENTIER CTD 91 ET Laurent MANOIR club support organisateur régional

Secrétaire de séance : François Vanetti

---

## Validation du CR de la CTSR du 28/03/2023

Les comptes rendus doivent être diffusés rapidement et cela pour aque les licencié.e.s soient informé.e.s au plus vite et par écrit des décisions prises par la CTSR.

Patrice Roder propose d'alléger le travail de Robert en prenant, à sa charge, la mise en forme des CR adressé par François VANETTI. Robert aura alors des CR finalisés qui globalement après relecture seront à envoyer pour diffusion.

## Organisation du régional 2023

Le régional se tiendra le 11 juin 2023.
Deux clubs du 77 s'associent pour l'organiser à Villemareuil
Le Team All cycles monte le dossier. Le cahier des charges a été envoyé par Joseph.
La CTSR remercie la CTD 77 pour son engagement ainsi que les clubs supports.
Il s'agit d'une organisation conjointe entre le club et la CTSR.
Le club déclare l'épreuve et effectue les démarches inhérentes à l'organisation de la course mais la CTSR est aussi responsable de l'organisation et garantes des statuts et règlement de l'épreuve.
Le club doit faire parvenir à la CTSR le dossier complet (assurance, autorisation FFC, autorisation des maires si plusieurs communes traversées, liste des signaleurs…). Transmission également au comité départemental qui le transmet à la préfecture. Ce dernier point reste de l'organisation de chaque comité départementaux et reste a vérifier auprès de la déléguée du 77.

Sécurité de la course
Idéalement, il faudrait environ 20 signaleurs ayant le permis de conduire. Tableau pour les carrefours à renseigner par les CTD qui se mobiliseraient. Il est demandé aux clubs et CTD de positionné des signaleurs a l'aide du lien suivant
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1bhwcjC5FaurDPO13CQyrbT5HO5JWcngH2TDI0q-b2iY/edit#gid=0
Les voitures signaleuses ne sont pas comptées.

La CTRS devra valider :

- Le parcours
- les infrastructures d'accueil,
- les zones départs et Arrivées ,
- les mesures sanitaires et environnementales.

J. Rouault se rapproche de l'organisateur pour convenir d'un rendez-vous pour tour d'horizon sur le circuit entre autre.

## Parcours

Le parcours initial sous réserve d'ajustement et d'autorisation serait de 8, 4 Km avec un peu de dénivelé.
Le départ et l'Arrivée sont imaginés à la sortie de Villemareuil.

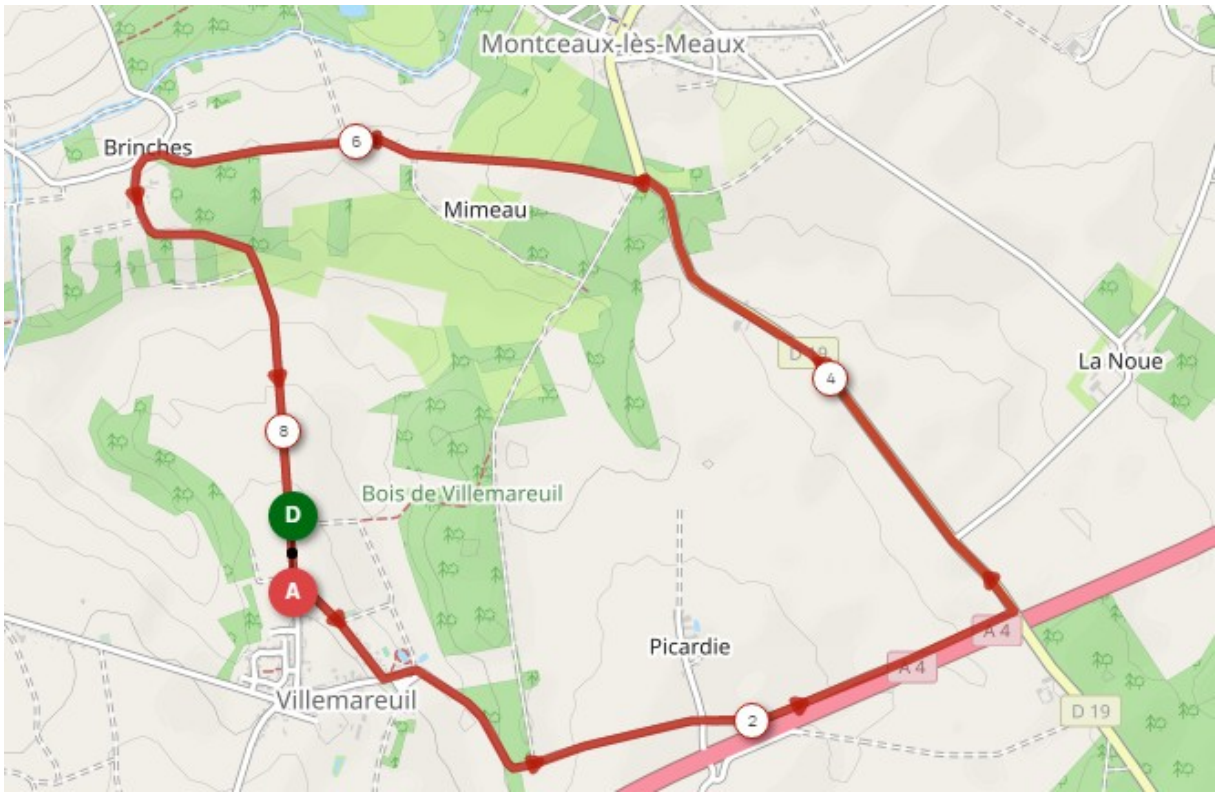


## Horaires

Deux horaires sont proposés sur l'après midi : En raison de l'éloignement des départements, il est convenu des horaires suivants

- Départ 1 à affiner 12 h ou 12 h 30
- Départ 2 à 14 h 30.

La remise des prix se ferait à Villemareuil.

## Départ, Kilométrage et nombre de tours

Départ 1 : 40/49 – 60 et + 17/19 et féminines

40/49 : 10 tours (84km)

- 60 et + 7 tours ( 58km)
- 17/19 : 9 tours (75.6km)
- Féminines 6 tours (50.4)

Départ 2 : 50/59 - 20/29 - 30/39 et les jeunes

50/59 : 9 tours(75.6km)
20/29 et 30/39 : 10 tours (84km)
11/12 : 1 tour ( 8.4km ) maxi 12km
13/14 : 4 tours ( 33.6km)
15/16 : 7 tours ( 58.8 km)

## Besoins pour la cérémonie protocolaire

**Bouquets** : 14 catégories à récompenser en comptant les jeunes (à la charge du club)
4 et 5 bouquets pour les coureurs susceptibles de gagner mais non podiumables.

**Pot de l'amitié** (Club)

CTRS a en charge **les médailles, tours de coup et les maillots**
Comité d'organisation : **coupe inter-comité**
Nombre de courses pour être podiumable
Pour mémoire les décisions prise lors des assises de l'UFOLEP IDF en novembre 2018 étaient de 5 courses plus le départemental. Après échange,
Décision prise à l'unanimité (la majorité : 2 contre ) des membres de la CTSR :

- 3 courses plus le départemental pour les adultes.
- 2 plus le départemental pour les jeunes,

Depuis les assises la règle est connue. Il faut réajuster les choses avant l'année suivante pour que le message soit clair au début de la saison.

## Éléments de communication et gestion des invitations

**Plaquette.**
Contact a été pris avec Amandine qui peut aider à la préparation. Comme pour les précédentes épreuves le club organisateur doit fournir les différents éléments personnalités, logo des villes et du département si celui-ci soutien. Il faut fournir l'ensemble des informations.
Reste à charge du club organisateur les affiches.

### Engagements

Pour cette année, nous ne basculons pas sur l'utilisation de la plateforme car nous n'avons pas assez de recul.

Nous allons élaborer un bulletin d'inscription qui sera pratiquement identique a celui de 2022 la case des double affilié.e.s en moins. Pierre en charge du suivi des licencie.e.s effectue ce travail de suivi qui permet a chacune et chacun de courir dans sa catégorie de valeur ou d'age en fonction de la course.
Chaque responsable de section aura a envoyer un ou plusieurs feuilles en fonction du nombre d'inscrit.e.s pour le club accompagné d'un chèque libelle au nom du club organisateur.

Pierre assure le travail préalable pour identifier les podiumables. Pour cela, il est important que les organisateurs de course dans les semaines qui précèdent le régional adresse les résultats dans la foulée de la course.

Pour mémoire en 2022, 143 partants pour le régional route.

Tarifs des engagements :
Dans cette période d'inflation, c'est posée la question d'une augmentation ou non des tarifs d'engagement pour le régional UFOLEP IDF. Après échange, il est convenu de rester sur les tarifs 2022 soit :
A l'avance : 10 € pour les adultes & 6 € pour les jeunes
Sur place : 12 € pour les adultes & 7 € pour les jeunes

Sur le tarifs de l'engagement 2 € sont reversés au CR UFOLEP IDF pour alimenter le budget de la CTSR.
Cet échange a été l'occasion d'évoquer le budget prévisionnel de la CTSR. Nous aurons l'occasion de revenir sur celui-ci pour ajuster les recettes et dépenses une fois nous l'espérons que nous aurons du coté des licencié.e.s retrouver une stabilité dans les effectifs et la participation au rencontres régionales.

Attribution de maillot aux féminines
Pour les féminines même organisation que l'an dernier. Pour encourager la participation un maillot est remis même si une seule féminine est au départ de la course et termine celle-ci.
Actuellement 14 féminines sur 3 catégories. Acté également pour cette année.

Fin de la première partie sur l'organisation du régional. Remerciement renouvellé aux clubs supports

---

## Situation de coureurs

Coureur Frédéric ROTGER
Double licencié UFOLEP dans deux associations d'Ile de France (78 Maule puis 77 Team All cycles ) pour la même activité. La CTSR a reçu une alerte de 11 avril dernier.
Michel Demoulin CDT 78/92 n'est pas au courant de la situation.
Le coureur a été déscendu de catégorie de 1 en 2
Il a obtenu une place de 2ème le 02/04 à MERU avec sa première licence et son premier carton ( US Maule78) et une place de 5ème le 09/04 à PRESLES en BRIE avec son autre licence et carton ( Team Allcycle val d'europe 77 ).
Le président a affirmé que le coureur n'a jamais fait de demande de mutation. Sa carte a été éditée dans le 77 sans l'avis de mutation avec l'accord du club quitté et l'avis des 2 CTD. Le 11 une demande de mutation a été rédigée.
Avec les 20 points de descente il est maintenant à 29 points.
L'enquête est poursuivie pour envisager si cela relève d'une sanction. Une décision sera prise ultérieurement.
Dans un premier temps la supériorité manifeste doit être appliquée. La CTD 77 en est informée. Il faudrait demander au coureur de ramener ses cartons et la licence du 78. Cela signifiera au coureur que nous avons identifié la situation.
Il n'est pas possible d'avoir deux licences différentes dans deux clubs différents.
Nous convenons de classer cette personne en première catégorie

**Posture « Mohoric »**
Le règlement Ufolep est basé sur le règlement UCI. Il faut 3 points d'appui sur le vélo. Cette position est interdite et a pour conséquence le risque d'être disqualifié au-delà des risques pour le coureur et ceux autour de lui. Ce point relève de la responsabilité du commissaire.

**Espace d'échauffement**
Faire référence également au règlement national. Les coureurs n'ont pas à repasser sur la ligne d'arrivée. S'il y a une chute la responsabilité revient à l'organisateur.
Rappel doit être fait aux associations.
Si possible l'organisateur met en place un circuit d'échauffement.

Pour ces deux points les responsables de clubs sont invités à rappeler le règlement a leurs licencié.e.s d'une part et les organisateurs à faire ce rappel au début de chaque départ de course

Point de situation par rapport aux descentes
Pour la mise en place de la nouvelle réforme nous avons convenu de gèler les descentes des doubles affiliés en attente de l'accord de la CNS. Toutes les régions doivent jouer le jeu.

Le point sensible reste les licenciées UFOLEP en 4 qui du fait de la double licence FFC accès 4 ont été montée en 3 eme catégorie UFOLEP.

Trois demandes du 77 sont dans cette situation dont un coureur de 71 ans.
Voir le CR de la dernière CTRS.

Dans un premier temps nous sommes convenus d'attendre le mois d'avril/Mai et d'échanger avec la CNS sur ce point.
Nous devons viser l'équité. Ainsi la décision, quelle qu'elle soit, devra s'appliquer à toutes les situations identiques. Il faut viser l'équité.

---

**IMPORTANT - AJOUT AU COMPTE RENDU :**
**Lors de l'assemblée générale de l'UFOLEP Nationale à Alençon un échange a eu lieu dans ce sens.**

- **Proposition d'ouvrir les demandes de descente de catégorie pour les licenciés double affiliés qui, du fait de la remontée de catégorie, sont passés de 4 en 3 UFOLEP sous réserve de 2 courses effectuées depuis le début de saison.**
- **Pour les licenciés FFC classés en accès 4 et nouveau licenciés UFOLEP en 2023, classé en 3 catégorie d'accueil en UFOLEP que la personne soit simple ou double licencié possibilité de demande de descente sur la base de 3 courses en UFOLEP et de l'analyse du résultat.**

---

Alerte : concernant la situation présentée par la CTD 77, les coureurs sont déjà en 4 alors qu'ils devraient être en 3 selon le règlement national.

**Candidatures pour le contre la montre 2023**
A ce jour nous n'avons pas de candidat pour organiser le contre la montre.

Joseph reste potentiellement partant pour le faire si d'autres clubs sont prêts à s'associer pour réaliser le championnat
Le nombre de participants au chrono du 28 mai sera également un indicateur.
Cela est exigeant pour la sécurité sur un parcours d'environ 20 km.

## Informations diverses

Les départements du 91 et 95 qui sont les seuls organisateurs de départementaux sont d'accord pour accueillir les coureurs des autres comités. Merci à eux.
Les CTD en demande de départemental support s'engagent vers un seul départemental de la région. Il appartient aux CTD qui se font inviter d'informer leurs participant.e.s de remises ou non de médailles, bouquets et potentiellement maillots et à s'organiser pour la cérémonie de remise. Ces aspects sont bien de leur ressort comme la contribution éventuel au pot, signaleurs ...

### Changement de date des départementaux

- 95 : le départemental va être être décalé, le circuit initial n'est plus disponible. Un autre circuit va être proposé et le départemental sera décalé d'une semaine soit le 21 mai.
- 91 : le 7 mai Bouville. Le 75  y participent.

Fin de la réunion à 21 h 30

Prochaine réunion 11 mai à 19 h